

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PONT ET QUAIS ENCHANTÉS : LA RIVE GAUCHE TERMINÉE

La mue des bords de Vienne

« Pont et quais enchantés » sonne la fin de la mue des bords de Vienne. En effet, **la réfection de la rive gauche** vient de se terminer et boucle, ainsi, **4 ans de travaux** initiés en 2019 avec la réfection de la rive droite.

Fruit d'une réflexion entamée en 2014, les bords de Vienne s'érigent aujourd'hui comme la promesse du renouveau pour une cité en essor. Châtellerault s'engage résolument dans une démarche sociétale, économique et, surtout durable. **Durable en tous points : environnement, qualité de vie et connexion entre les citoyens.**

// Se réapproprier l'espace urbain



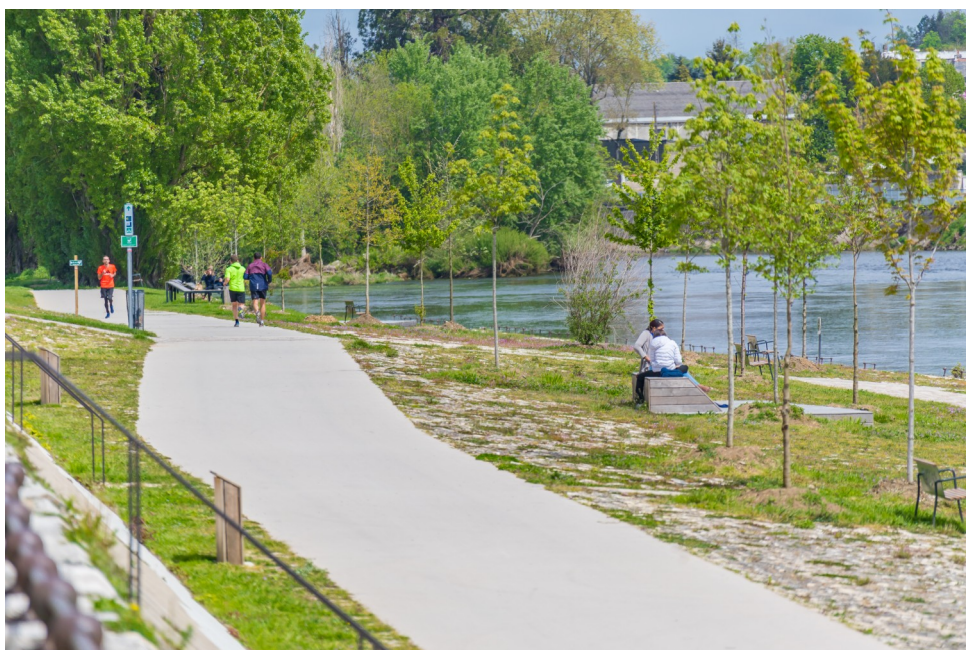
La mue des bords de Vienne, c'est d'abord **une volonté par et pour les Châtelleraudais** de se réapproprier leurs espaces de vie. Ce projet représente un **enjeu social** : inventer les espaces publics de

demain, améliorer la qualité de vie des citoyens pour qu'ils réinvestissent le cœur de ville en y apportant partage et convivialité. Plus qu'une valorisation d'un espace urbain, c'est une réflexion autour d'un territoire de vie.

La municipalité a eu pour ambition de recréer des **voies de mobilité douce** autour de la rivière. En rive gauche, l'aménagement d'espaces de détente en bord de rivière offre dorénavant un cadre bucolique qui embellie le centre-ville. Traversé par un cheminement piétonnier et cyclable sécurisé sur le quai Alsace-Lorraine, la Promenade des Acadiens offre une liaison entre les deux cœurs de

ville situés de part et d'autre du pont Henri IV. Ce dernier a d'ailleurs fait l'objet de travaux de rénovation financés par le département de la Vienne, qui en est le propriétaire.

L'orientation majeure était de restaurer la cale portuaire avec la création de salons végétalisés et la réalisation d'un cheminement confortable pour piétons et cyclistes.



Photos 1 et 2 Iboocréation

Sur la partie naturelle, il s'agissait d'aménager des sentiers, une aire de jeux et d'utiliser la gestion différenciée des espaces verts. L'arasement des pavés proches de la berge a permis le cheminement dédié aux personnes à mobilité réduite.

La suppression des places de stationnement le long de la Vienne, compensée par la création d'un parking sur l'ancien site de la carrosserie Bonnin, offre aujourd'hui un magnifique cadre paysager. Cette rive gauche est une rive plus végétale, elle permet de créer des espaces de pause.

// En chiffres

1 700 000 € HT ont été investis dans les travaux de la rive gauche des bords de Vienne.

Cet aménagement est financé par :

- L'État à hauteur de 664 744€,
- Le département de la Vienne à hauteur de 96 000 €,
- La Ville de Châtelleraut à hauteur de 939 256 €.

CONTACT PRESSE : AURORE YMONNET
05 49 20 20 08 / 06 31 01 59 85
aurore.ymonnet@grand-chatelleraut.fr



grand-chatelleraut.fr



Grand Châtelleraut



grandchatelleraut



@CACHatelleraut

**GRAND
CHÂTELLERAUT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION